



**COMMUNE DE FREISSINIÈRES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2022**  
**DÉLIBÉRATION N° 2022-91**

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés : 1

Pour : 9

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf décembre à vingt heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 13 décembre 2022, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

**Présents** : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

**Absents** : LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

**Pouvoir** : LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

**Secrétaire de séance** : BOISSET Vincent

**Objet** RENOVATION ENERGETIQUE DES APPARTEMENTS DE PALLON -  
DEMANDE DE SUBVENTION DSIL 2023

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que la Commune de Freissinières s'est engagée dans une démarche de rénovation énergétique de ces bâtiments.

Monsieur le Maire propose de solliciter des aides auprès de l'Etat pour les travaux de remplacement et isolation des menuiseries des logements selon le plan de financement suivant :

Montant du programme HT : 6 288.20 €

DSIL 2023 (30%) : 1 886.46 €

Autofinancement : 4 401.74 €

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Affiché le

ID : 005-210500583-20221219-202291-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal  
Approuve l'exposé du Maire  
Approuve le plan de financement tel que détaillé ci-dessus  
Autorise le Maire à solliciter des aides auprès de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

*Pour Extrait Conforme*  
*Le Maire*  
*Cyrille DRUJON D'ASTROS*

Pour le Maire et par délégation  
Monsieur Eric SEGOND  
1<sup>er</sup> adjoint au Maire.

